



UNION NATIONALE DES INTERETS
PROFESSIONNELS HORTICOLES

UNIPHOR

Déchets verts : Hyères taxe ses paysagistes

Jusqu'à présent, la mairie d'Hyères autorisait les entreprises à effectuer un voyage par semaine de déchets verts, à titre gratuit, à la déchetterie.

Sans communication aucune, le conseil municipal a voté à l'unanimité une réforme de cette politique. Désormais, les professionnels sont autorisés à acheminer seulement 2m³/jour, facturés 25 €/ m³ hors taxe. Devant le fait accompli, les entreprises sont une fois de plus pénalisées !

L'objectif majeur de cette démarche est de rediriger les professionnels vers des entreprises privées qui facturent 66€ HT la tonne.

Les propositions de l'Uniphor

Les déchets verts agricoles sont nombreux et peuvent s'inscrire dans une démarche de développement durable, avec un impact environnemental maîtrisé. La mise en place d'un site de valorisation pourrait être une solution. Or cette possibilité n'a manifestement jamais été envisagée.

L'Uniphor s'est mobilisé et a obtenu un entretien avec la municipalité qui a consenti à retarder la mise en application au 10 octobre 2011. Une réunion d'information sera également organisée le vendredi 7 octobre.

Vous sentez-vous concernés par cette mesure à contre-sens qui vous est imposée ?

Merci de contacter le Bureau de l'Uniphor au 01 43 21 43 49 afin que l'on défende au mieux vos intérêts lors de la réunion du 7 octobre.

Contacts :

Laurent Devaux, Animateur : 01.43.21.43.49 Bureau-uniphor@orange.fr

Max Bauer, Président de l'UNIPHOR, Paysagiste à Hyères : lapergola3@wanadoo.fr

Union Nationale des Intérêts Professionnels Horticoles

29 C boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS

Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93 – E-mail : bureau-uniphor@orange.fr

Site : www.uniphor.fr